

RÉCOMPENSES

Les décisions des juges arbitres et des organisateurs seront sans appel

- 80 coupes et trophées + de très nombreux lots.
- Bons d'achats auprès de nos partenaires.
- Primes sans cumul pour les 20 premiers du Scratch : à hauteur de :

1 ^{er} Scratch : 200€	6 ^{ème} Scratch : 85€	11 ^{ème} Scratch : 60€	16 ^{ème} Scratch : 35€
2 ^{ème} Scratch : 150€	7 ^{ème} Scratch : 80€	12 ^{ème} Scratch : 55€	17 ^{ème} Scratch : 30€
3 ^{ème} Scratch : 120€	8 ^{ème} Scratch : 75€	13 ^{ème} Scratch : 50€	18 ^{ème} Scratch : 25€
4 ^{ème} Scratch : 100€	9 ^{ème} Scratch : 70€	14 ^{ème} Scratch : 45€	19 ^{ème} Scratch : 20€
5 ^{ème} Scratch : 90€	10 ^{ème} Scratch : 65€	15 ^{ème} Scratch : 40€	20 ^{ème} Scratch : 15€

- Primes sans cumul aux 5 premiers vétérans du scratch : 100€/75€/50€/40€/30€ (*Challenge Caisse d'Épargne/Aquarel)
- Primes sans cumul pour les 10 premières féminines du scratch :

1 ^{er} Scratch : 200€	4 ^{ème} Scratch : 50€	7 ^{ème} Scratch : 30€	9 ^{ème} Scratch : 20€
2 ^{ème} Scratch : 150€	5 ^{ème} Scratch : 40€	8 ^{ème} Scratch : 25€	10 ^{ème} Scratch : 15€
3 ^{ème} Scratch : 120€	6 ^{ème} Scratch : 35€		

- Primes de 100€ pour les records masculins et féminins [Souad Dria 36'54"/1999 - Sébastien Auger 30'20"/2002].
- Podiums sans cumul pour chaque catégorie (hors SH et SF).
- Parfum pour toutes les féminines.
- 3 premiers et premières de chaque catégorie pour "la Pitchounette" et "la Grandette" + Equipe de 3. [Challenge Intersport Grasse]
- Challenge du nombre Entreprises - 5 teams récompensées [Challenge Bijouterie Boucanier Grasse]
- 3 premiers clubs FFA hommes et femmes sur 4 coureurs [Challenge Jogger/Adidas]
- 3 premières associations et clubs non FFA sur 4 coureurs [Challenge Neway]
- 3 premières entreprises sur 4 coureurs [Challenge E.Leclerc, Robert Coiffure, Adequate]

Tirage au sort des dossards :

- 1 VTT, 1DVD Sony, montres "Saba", lots HiFi et électroménager, bons d'achats partenaires, ...

Arbell Chaussures	Saint-Maclou MOUGINS	ORPI AG IMMO LE CANNET 04 92 18 10 03	Le Parfum des Fleurs
Cactus	ANIMATION NUMERIC Venez voir vos photos sur le site: Tel: 06.68.00.10.31 Le photographe de vos exploits Fax: 04.94.54.07.74 www.animation-numeric.com	TÉLÉ ST CÉZAIRE CANAL+ CANAL SATELLITE Port. 06 09 36 54 41	
LES JARDINS DE FABIOLA STEPHANE ROSSI 06 62 41 46 74	INTERFLORA	LAURENT PERRIER ILLUSTREUR	JEAN-LOUIS CONSTANTIN BOUCHERIE-CHARCUTERIE LES MARRONNIERS TEL : 04 93 70 01 36
Nestlé Aquarel	AZUR DECOUPE BETON Petit Jean-Luc 06 84 07 19 11	GERACE PEINTURE	Moulin de Paoli 06220 VALLAURIS
SIEGL 1880	SIGSOL Société d'Ingénierie Géologique et d'Aménagement Etude des Sols et Fondations	HISTOIRE DE PAINS	Coton d'Hier La Boutique de Bébé Place du Pami 06130 GRASSE Tel: 04 93 36 35 96 www.lapaindegrasse.com
Le Baroque	OPTIQUE FOUCARD SPECIALISTE DE LA MONTURE LOGIC DISTRIBUTEURS EXCLUSIFS GRASSE - Tel: 04 93 36 09 67	LEFRANCAIS FAUX PLAFONDS CLOISONS • ISOLATION Fayence 83440 - Cagnes sur Mer 06800 Tel/Fax 04 94 84 72 55 Mobile 06 12 10 07 48	
T.A.S.E. TRAVAUX PUBLICS	Campanile GRASSE Tel : 04 93 42 55 55	La Vie Claire GRASSE	AUTOSUR CONTROLÉ TECHNIQUE AUTOMOBILE AUTOSUR GRASSE
AGORA FM 94	Taille de Pierre Mouanoise T.P.M. Tel : 04 93 75 73 73	Plomberie L. BONIZZI Port. 06 11 35 32 60 DRAP	
DEM	PARAPHARMACIE PRINCIPALE CENTRE COMMERCIAL LECLERC GRASSE ESPACE SANTE DU SPORT	ELECTRICITE GENERALE INDUSTRIELLE "LA RIBASSERO" - Bloc A3 06130 LE PLAN DE GRASSE TEL : 04 93 70 63 95 FAX: 04 93 70 32 69 EM@IL : pimalec@wanadoo.fr PIMENOFF FRERES	

"COURIR EN PAYS DE GRASSE"
avec le soutien de la ville de Grasse



présente



LES 10 KM



DU PAYS DE GRASSE

Course élue Meilleure Organisation 2004

Nouveau parcours



Championnat de Côte d'Azur

Epreuve qualificative au Championnat de France 2006



COIFFURE MIXTE & ESTHÉTIQUE
30, av Louis Couzin - GRASSE LE PLAN
04 93 40 80 90
www.robert.coiffure.fr



Course limitée à 1500 participants
85 temps minims qualificatifs réalisés en 2004

Dimanche 20 Novembre 2005 à 10h00

REGLEMENT

Organisation

"COURIR EN PAYS DE GRASSE"

Port. : 06 15 91 58 00 - Fax : 04 93 40 64 28

Inscriptions

- Ouvertes à tous, licenciés ou non.
- Pour les participants mineurs, une autorisation parentale est exigée.
- Le montant de l'inscription est fixé à : 8 € jusqu'au 8 novembre 2005
10 € jusqu'au 19 novembre 2005
dans la limite des dossards disponibles

Aucune inscription ne sera prise en compte sans le règlement accompagné du certificat médical ou de la copie d'une licence FFA.

1€ par inscription sera reversé à l'association «stimul'action» du petit grassois Matéo Grauby

Attention!!! pas d'inscription sur place.

• Par courrier à:

COURIR EN PAYS DE GRASSE - Gilles Rondoni
87, Montée des Impiniers - Villa espérada - 06220 Vallauris
Chèque de 8€ à l'ordre de "COURIR EN PAYS DE GRASSE"

Dossards

Dernières inscriptions et/ou retraits des dossards le Samedi 19/11/2005 à Intersport Grasse (à côté de Auchan). Chaque dossard correspondra à une puce championship qui devra être accrochée à la chaussure.

Pas de puce, pas de classement ; toute puce non rendue sera facturée.

Donneurs d'allure

Sur les bases de 40' (15 km/h), 50' (12 km/h) et 1h00 (10 km/h).

Les épreuves

3 courses :

9h15 : "La Pitchounette" : 1,5 km ouverte aux école d'athlétisme et poussins (né(e)s en 1995 et après). Inscription : 1 €

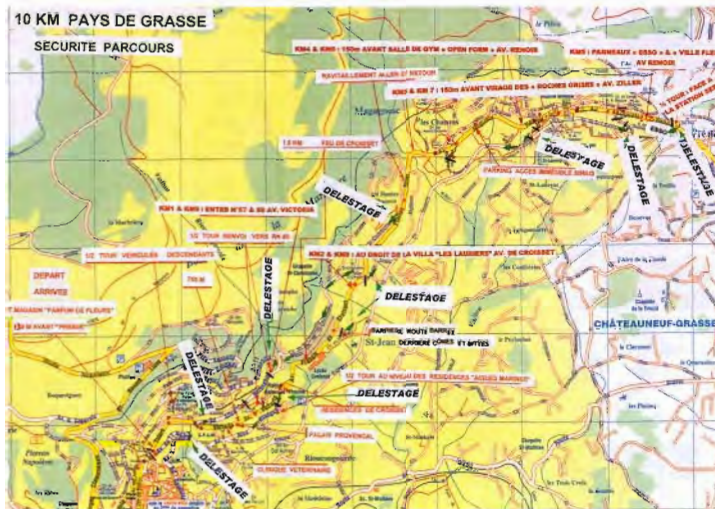
9h30 : "La Grandette" : 3 km ouverte aux benjamins et minimes (né(e)s en 1993-1994 et 1991-1992). Inscription : 1 €

10h00 : 10 km du Pays de Grasse

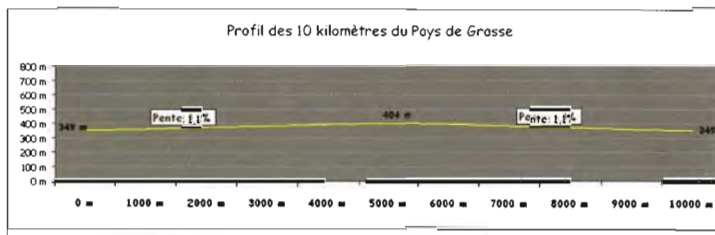
Tous les départs et arrivées seront jugés Avenue Thiers à Grasse (à proximité du Centre Ville et de la gare routière)

Nota : Pour participer au 10 km, l'âge minimum autorisé est de 15 ans (catégorie cadet).

Le Nouveau Parcours 2005



Le Dénivelé



Les imparables 2005 ! Grâce à tous nos partenaires.

A chacun des participants : • Le tee-shirt traditionnel manches longues 2005.
• Le tee-shirt microfibrés (Adidas Jogger).

Pour chaque féminine : le parfum (Ville de Grasse).
Organisation de 2 courses enfants - 1500m & 3000m - (Intersport Grasse).
Installation du classement par puce championship assuré par chronosports.
Challenge du nombre pour les entreprises - 5 team récompensés - (Boucanier).
Podiums clubs FFA homme et femme (Adidas Jogger) sur 4 coureurs.
Podiums associations/clubs non FFA (Neway) sur 4 coureurs.
Podiums entreprises (E.Leclerc, Robert Coiffure, Bodyform) sur 4 coureurs.
Primes pour les 20 premiers du scratch et les 10 premières féminines.
Primes pour les 5 premiers vétérans (Briconautes, Adéquate).
Primes de 100€ aux records homme et femme - 30'20" et 36'54" - (Robertet).
Récompenses individuelles, sans cumul, pour les 3 premiers de chaque catégorie.
Inscription : toujours 8€ (avant le 10 nov 2005) dont 1€ sera reversé à "stimul'action" pour Matéo Grauby.
Consigne pour effets personnels sur le site de départ/arrivée.
Acheminement par navettes "Sillages" de la gare SNCF, et du parking du Décathlon au site de départ/arrivée.
Envoi du Nice-Matin à chaque participant de la course.

BULLETIN D'ENGAGEMENT 10 Kms

- AUCUNE INSCRIPTION SUR PLACE -

8 € avant le 10-11-2005 - 10 € avant le 19-11-2005

Nom Prénom

Date de naissance Catégorie Sexe

Adresse

E-mail

Téléphone

Club FFA E-mail club FFA

Numéro de licence FFA (obligatoire pour qualification)

"Soyez vigilants, effectuez le bon choix, 1 seule appartenance ne pourra être retenue pour classement par équipe."

Association (Clubs non FFA)

Entreprise

A REMPLIR OBLIGATOIREMENT

Je déclare avoir en ma possession un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course pédestre (datant de moins d'un an) conformément au décret n°87473 du 01/07/87.
Je laisserai ce dernier aux organisateurs conformément à l'article 6 de la loi du 23/03/99.
fait à le Signature :

BULLETIN D'ENGAGEMENT "Pitchounette" et "Grandette" 1€

Nom Prénom

Date de naissance Catégorie Sexe

Adresse

E-mail

Téléphone

Club FFA E-mail club FFA

Non FFA

A REMPLIR OBLIGATOIREMENT

J'autorise mon enfant à participer à la course et dégage les organisateurs de toute responsabilité. Je joins un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pieds.
fait à le Signature :

